

Webinaire. Handicap au travail : retour sur les bonnes pratiques des employeurs de l'économie sociale et solidaire

Près de 50 % des employeurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) interrogés par l'UDES, ont mis en place une mission ou un référent handicap. Pourtant les préjugés sur l'accès à l'emploi d'une personne en situation de handicap persistent...

A l'occasion de la présentation des résultats d'une enquête nationale menée par l'Union et le Groupe Apicil, et de la mise à jour d'un guide pratique sur le handicap au travail, experts et employeurs sont venus témoigner lors d'un webinaire le 24 janvier 2023.

Depuis plusieurs années, l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) et le Groupe Apicil œuvrent ensemble sur la question de l'inclusion, de la diversité dans le monde du travail. Après la [réalisation de podcasts](#) en 2021, mettant en avant quatre employeurs inclusifs, une enquête mise en ligne en novembre 2022 a permis de mesurer le niveau de connaissance et d'engagement des employeurs de l'ESS adhérents de l'UDES en la matière.

Véronique Roux, chargée de mission RH - Diversité et Handicap et **Sofiène Chaabani**, responsable domaine RH : Inclusion, Emplois & Carrières au sein du Groupe APICIL présentaient les résultats lors du webinaire.

En voici quelques chiffres :

- **63 %** des répondants n'ont pas mis en place de mesures au-delà de la réglementation
- **49,6 %** ont instauré une mission ou un référent handicap
- **12,6 %** ont conclu un accord d'entreprise sur l'inclusion des travailleurs handicapés
- Mais 41,3 % ont mis en place un plan d'actions adapté
- Un peu **plus de 40 %** ont conscience que leurs emplois sont accessibles à des personnes en situation de handicap
- Les autres répondants émettent des raisons qui s'appuient essentiellement sur une « méconnaissance et des préjugés sur le handicap »
- Malgré cela, **plus de 95 %** des répondants pensent que les entreprises de l'ESS ont un rôle à jouer en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap.

Au-delà de cette sélection, vous trouverez [l'ensemble des résultats de l'enquête](#).

Le guide pratique développé par l'UDES relatif au handicap au travail dans l'entreprise

[Le guide pratique](#) intitulé « Agir pour l'emploi des personnes en situation de handicap dans l'ESS » réalisé à la suite de la signature de l'accord multi professionnel signé en 2019 avec les partenaires sociaux est à retrouver sur le site internet de l'UDES.

Ce guide s'adresse à l'ensemble des employeurs de l'ESS, quels que soient leurs statuts, leurs secteurs d'activité ou leurs tailles. Chacun pourra ainsi y trouver des informations à la fois réglementaires et pratiques pour accompagner les employeurs dans l'amélioration de leurs pratiques en relation avec l'inclusion de salariés en situation de handicap.

Des témoignages d'employeurs

Lors de cette web conférence, des représentantes du Groupe Crédit coopératif et de la crèche Libellule sont intervenues pour partager leur expérience sur le recrutement et l'intégration d'une personne en situation de handicap ainsi que sur les mesures prises pour le maintien dans l'emploi et les mesures pour prévenir les risques professionnels.

Les intervenantes sont disponibles sur demande pour échanger directement avec vous. N'hésitez pas à les solliciter.

- **Virginie Renon**, référente Handicap et correspondante Mixité et Diversité au sein de la direction des ressources humaines du Crédit coopératif : virginie.renon@credit-cooperatif.coop
- **Ratiba Cherifi Kechit**, directrice du centre d'affaires Crédit coopératif de Versailles : ratiba.kechit@credit-cooperatif.coop
- **Catherine Brun**, responsable de la crèche multi accueil Libellule : libellule@leolagrangre.org

L'Agefiph (**Hughes Defoy**, directeur métier en charge de la mobilisation du monde économique et social), acteur incontournable pour le handicap au travail était également présent pour évoquer les services destinés aux entreprises.

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) est l'organisation multi professionnelle de l'économie sociale et solidaire. Elle regroupe 23 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives), actifs dans 16 branches et secteurs professionnels, avec plus de 30 000 entreprises et établissements et près d'1 million de salariés. Quatre principes guident l'action de l'Union : la réciprocité, la responsabilité, l'utilité sociale et le développement durable.

Groupe Apicil –Troisième groupe français de Protection sociale propose, le Groupe Apicil propose une gamme complète de solutions performantes et adaptées en santé-prévoyance, épargne et services financiers ainsi que retraite pour particuliers et professionnels. Paritaire et mutualiste, il soutient des causes d'intérêt général et contribue ainsi à l'avancée de projets sociétaux majeurs. Plus d'informations sur www.groupe-apicil.com | Twitter @GroupeAPICIL | LinkedIn @APICIL | Facebook @groupeapicil.